

STATION DE LAVAGE DES EMBARCATIONS À FERME-NEUVE

Dans le but de protéger ses lacs et ses cours d'eau des espèces exotiques envahissantes (EEE), telles que la moule zébrée et le myriophylle à épis, la municipalité de Ferme-Neuve met gratuitement à la disposition des plaisanciers une station de lavage pour les embarcations, située derrière la caserne d'incendie (règlement 208).

Les étapes importantes pour un lavage efficace avant chaque mise à l'eau :

- **Inspecter** l'embarcation, la remorque et l'équipement;
- **Retirer** la boue, les plantes aquatiques, les débris visibles et les jeter à la poubelle;
- **Vider** l'eau du vivier, de la glacière, de la cale, etc. ;
- **Laver** l'embarcation;

N'oubliez pas de laver vos embarcations motorisées et remorques, ainsi que les kayaks, planches à pagaie et pédalos. Il est primordial de bien les laver avant de les mettre à l'eau.

REDOUBLONS DE VIGILANCE FACE AUX FEUX DE FORÊT



La période estivale, encore marquée par de nombreux déplacements et activités de plein air, favorise une fréquentation accrue des milieux forestiers. Cette hausse de la présence humaine augmente les risques d'éclosion de feux. La SOPFEU invite donc la population à faire preuve d'une grande prudence :

- Éviter toute utilisation du feu à ciel ouvert lorsque l'indice est élevé, très élevé ou extrême ;
- Suivre les restrictions en vigueur en consultant le www.sopfeu.qc.ca / carte ;
- Demeurer attentif aux consignes diffusées localement.

DU 30 AOÛT AU 1er SEPTEMBRE



VENTE DE GARAGE



Récupérez, recyclez, partagez et donnez une deuxième vie à vos trésors!



125, 12^e Rue, Ferme-Neuve QC J0W 1C0
Téléphone : 819 587-3400, poste 6221
Courriel : reception@munfn.ca
www.municipalite.ferme-neuve.qc.ca



Le Feuillet

Volume 3 – numéro 7 – 18 août 2025

INVITATION - CONSULTATION PUBLIQUE CONCERNANT L'ÉGLISE ET LE PRESBYTÈRE

La Municipalité de Ferme-Neuve vous invite à une consultation publique concernant la cession de l'Église Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement et du presbytère, par la Fabrique à la Municipalité.

Le jeudi 21 août 2025 à 19 h 30 à la Salle Sam-Matt au Centre Sportif Ben-Leduc.

Cette rencontre fait suite à une première consultation qui a eu lieu en février 2025. Elle vise à répondre aux questions qui avaient été soulevées. Parmi les sujets qui seront abordés, nous pourrions échanger sur :

- Coûts et financement de la cession ;
- Usages : projets communautaires.

Nous vous invitons à participer à cette rencontre afin que vous puissiez vous faire une opinion éclairée sur les objectifs des décisions qui seront prises. Nous comptons sur votre participation !



PETITES ROUTES AUX TRÉSORS AU MARCHÉ FERMIER!



Un nouveau parcours d'activités familiales extérieures verra bientôt le jour dans la MRC d'Antoine Labelle! Les instigatrices du projet, Isabelle Charbonneau et Clara Liégard, seront présentes au marché de la ferme le **vendredi 22 août** en après-midi.

Vous connaissez des légendes ou histoires du coin? Des lieux dignes d'intérêt? Des personnalités marquantes? Venez partager vos coups de cœur régionaux avec elles.

BANDE DE PROTECTION RIVERAINE – VOTRE COLLABORATION FAIT LA DIFFÉRENCE !

Les bandes de protection riveraine sont essentielles afin de protéger les plans d'eau contre l'apport en nutriments et l'érosion. Une bande de protection riveraine efficace doit être végétalisée et d'une profondeur suffisante. La profondeur varie selon la pente de la rive entre 10 mètres et quinze mètres (selon le talus, de plus ou de moins de 30%), selon la réglementation provinciale.

Pour tous travaux dans la bande de protection riveraine, il faut obtenir au préalable un certificat d'autorisation de la Municipalité. Veuillez noter qu'à Ferme-Neuve la tonte de gazon est interdite dans les 15 mètres de la ligne des hautes eaux.



Voici un exemple d'une belle bande de protection riveraine conforme.

NOS ORGANISMES

DISSOLUTION DU COMITÉ DE BÉNÉVOLAT POUR S'ENTRAIDER DE FERME-NEUVE

Puisque nous sommes en processus de dissolution du Comité de bénévolat pour s'entraider de Ferme-Neuve, nous vous rappelons qu'il n'est plus possible d'utiliser les services de nos chauffeurs. C'est avec une grande tristesse que nous vous annonçons le décès de Madame Lucette Lafleur qui était membre du conseil d'administration de notre Comité. Nos pensées les plus sincères accompagnent sa famille et ses proches en ces moments douloureux – *Les membres du Comité.*

La Municipalité de Ferme-Neuve tient à remercier les bénévoles ayant œuvré pour ce comité depuis 1978. Votre implication auprès de nos aînés a fait la différence dans notre communauté.

Pour vos transports, le TACAL offre un service de transport aux aînés à coût raisonnable. Il suffit de téléphoner entre 8 h et 16 h, 48 heures avant la sortie au **819 623-5565 poste 3.**

RAPPEL : ACTIVITÉ DE FINANCEMENT DU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE FERME-NEUVE

Nous vous invitons à faire preuve de générosité lors de l'activité de financement, au coin de la 9^e Avenue, qui aura lieu le 29 août prochain. Chaque sou compte! Les enfants bénévoles sont les bienvenus, pourvu qu'ils soient accompagnés d'un adulte en tout temps! Merci!

INSCRIPTIONS EN COURS PAR LE BIAIS DU SERVICE DES LOISIRS

- Saison 2025-2026 du **Club de patinage artistique Les Libellules** (du 7 août au 14 novembre)
- **Hockey-Loisirs** saison automne 2025 (du 18 août au 5 septembre)

Les inscriptions se font sur notre plateforme Amilia.



Vous trouverez un lien vers la plateforme d'inscription sur la page « **Activités de loisir** » du site internet de la Municipalité.

CHRONOMÉTREURS / CHRONOMÉTREUSES RECHERCHÉS

Nous sommes à la recherche de candidatures afin de pourvoir des postes pour la saison 2025-2026.

Principales tâches :

- Gérer le tableau indicateur ;
- Compléter les feuilles de pointage sur format papier ou en ligne ;
- Annoncer les buts, les pénalités et le temps de jeu ;
- Déplacer les buts pour le passage de la surfaceuse.

Une formation obligatoire gratuite sera donnée par Hockey Québec.

Exigences et conditions de travail :

- Être âgé d'au moins 12 ans (avec autorisation parentale) ;
- Rémunération de 16 \$ à 20 \$ par partie, selon la catégorie ;
- Horaire de travail : soirs et fins de semaine ;
- Durée : poste temporaire de septembre à avril.



Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 5 septembre par courriel à loisirs@munfn.ca.

ZONE EMPLOI : POUR UN NOUVEAU DÉPART !

Zone Emploi offre un service continu spécialement conçu pour les personnes qui souhaitent amorcer un nouveau départ. Il s'agit du projet préparatoire à l'emploi, un accompagnement personnalisé avec allocation de participation. Chez Zone Emploi, nous offrons un service flexible pour soutenir ces personnes dans leur cheminement.

Projet préparatoire à l'emploi (PPE)

Besoin d'un nouveau départ?
Tu te reconnais dans certaines de ces situations?

- Tu as des difficultés à maintenir un emploi
- Tu vis des difficultés personnelles qui t'empêchent de rester en emploi
- Tu traverses une période difficile ou instable
- Tu souhaites changer tes habitudes de vie

zonemploi

vomarquis@zemploi.com 819 623-5051, poste 456

Information : 819 623-5051, poste 456 ou 435 ou par courriel à vcmarquis@zemploi.com